Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 018-211800123-20260911-2026_72-DE

République Française
Département CHER
Commune d'ARGENVIERES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 Septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	10

Vote
A l'unanimité Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 11 Septembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/09/2026.

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme BROC Caroline, Mme VANDENBUSSCHE Julie, M. SALMON Benoit, Mme CHABIN Patricia, M. ASMANE Alain, Mme DESSAUNY Clémence

Excusés séance : Excusés ayant donné procuration : M. CHANDAT David à Mme CHABIN Patricia, M. FOURMENTRAUX Yves à Mme VANDENBUSSCHE Julie, Mme VARD Laurence à Mme BROC Caroline

Absent : M. MOULINNEUF Michel

A été nommée secrétaire : Mme CHABIN Patricia

2026_72 – Tarifs pour la location de la Salle des Fêtes

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **Décide** d'appliquer les tarifs suivants à compter de la date de décision pour la location de la salle des fêtes :

Habitants commune	**Habitants hors commune**
- 1 jour en semaine uniquement : **70.00 €** - 2 jours : **140.00 €**	- 1 jour en semaine uniquement : **110.00 €** - 2 jours : **220.00 €**
Associations commune	**Associations hors commune**
- Réunion : **Gratuit** - 1 jour : **Gratuit** - Chauffage : **Gratuit**	- Réunion : **30.00 €** - 1 jour : **70.00 €** - Chauffage : **30.00 € par jour**

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 018-211800123-20260911-2026_72-DE

Entreprises et Sociétés dont le siège social se situe sur commune	**Entreprises et Sociétés dont le siège social se situe hors commune**
- Réunion : **Gratuit** - 1 jour : **60.00 €** - Chauffage : **Gratuit**	Réunion : **30.00 €** - 1 jour : **70.00 €** - Chauffage : **30.00 € par jour**
- location vaisselle (forfait) : **40€ ou 50€ selon délibération 2026_04** - Location Percolateur (forfait) : **10€** - Chauffage (du 01/10 au 30/04) : **30 € / jour** - Caution : **500€**	
Décès Habitant Argenvières et La Chapelle Montlinard	
Mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour que la famille se retrouve après les obsèques	
Location barnum	
Uniquement dans le cadre de la location de la salle des fêtes 2 jours consécutifs – Tarif : **50.00 € par barnum** – Caution : **900.00 €**	

La salle des fêtes et le barnum seront prêtés gratuitement aux associations de la commune d'Argenvières dans le cadre de manifestations destinées à l'animation du village.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 15 Septembre 2026
La Maire
Francine MENARD

MAIRIE D'ARGENVIERES
18 (Cher)

La Secrétaire de séance
Mme CHABIN Patricia

Publicité des actes de la commune par publication papier le : 15/09/2026

Transmis au contrôle de légalité le : 15/09/2026